



Club De Gymnastique Montmorencéen

Loisirs

TOUTE INSCRIPTION DEVRA ETRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNEE D'UN CERTIFICAT MEDICAL

Coordonnées de l'adhérent Merci de remplir en majuscule

Nom Prénom Né(e) le:/...../.....

Adresse

Code Postal & Ville Tel 06/...../...../...../.....

Tel/...../...../...../..... Mail (majuscule).....@.....

Autorisation Parentale

Je soussigné Représentant légal de l'enfant mineur

..... Autorise ce dernier à:

Pratiquer la gymnastique de compétition et d'entraînement au sein de l'association CDGM

Effectuer les déplacements sportifs à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou parent accompagnateur et décline toute responsabilité envers Le CDGM

Etre photographié ou filmé, et d'être publié ou diffusé sur le site internet du club

Donne tout pouvoir au responsable concerné pour agir en mon nom pour toute intervention médicale indispensable et urgente

Date/...../.....

Signature des
Parents

Cotisation 1 cours

- Loisirs 7 à 8 ans (2011-2013) 250,00 € Lundi 17h00 à 19h00
- Loisirs 7 à 8 ans (2011-2013) 250,00 € Mercredi 13h30 à 15h30
- Loisirs 9 à 10 ans (2009 -2010) 250,00 € le Mardi 17h00 à 19h00
- Loisirs 9 à 10 ans (2009 -2010) 250,00 € Mercredi 15h30 à 17h30
- Loisirs 8 à 11 ans (2008-2011) 250,00 € Vendredi 17h à 19h
- Collège 250,00 € Mercredi 17h30 à 19h30

Paiement

<u>Chèque</u>		<u>Espèce Attention chèque de caution</u>		<input type="checkbox"/> <u>Coupons sport</u>
<input type="checkbox"/> Au comptant		<input type="checkbox"/> Au comptant		Montant : _____
<input type="checkbox"/> en 3 fois	80€ X 2 + 90€	<input type="checkbox"/> en 3 fois	80€ X 2 + 90€	Complmt: _____
<input type="checkbox"/> en 5 fois	50€ X 5	<input type="checkbox"/> en 5 fois	50€ X 5	

Cotisation 2 cours

- Loisirs 7 à 8 ans (2011-2013) 350,00 € Lundi 17h00 à 19h00 & Mercredi 13h30 à 15h30
- Loisirs 9 à 10 ans (2009 -2010) 350,00 € le Mardi 17h00 à 19h00 & Mercredi 15h30 à 17h30
- Loisirs 8 à 11 ans (2008-2011) 350,00 € Mardi 17h00 à 19h00 & Vendredi 17h à 19h

Paiement

<u>Chèque</u>		<u>Espèce Attention chèque de caution</u>		<input type="checkbox"/> <u>Coupons sport</u>
<input type="checkbox"/> Au comptant		<input type="checkbox"/> Au comptant		Montant : _____
<input type="checkbox"/> en 3 fois	115€ X 2 + 120€	<input type="checkbox"/> en 3 fois	115€ X 2 + 120€	Complmt: _____
<input type="checkbox"/> en 5 fois	70€ X 5	<input type="checkbox"/> en 5 fois	70€ X 5	

Dons

Les dons en faveur des associations d'intérêt général (dont le CDGM) ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire. Par exemple pour 100 euros versé vous déduirez 66 euros, Si vous choisissez de faire un don, merci de bien vouloir faire un cheque à part a l'ordre du CDGM

Pièce à fournir

- Règlement par chèque(s) établi(s) à l'ordre Du CDGM
- Certificat médical

Date/...../.....

Signature

Qui Contacter

La trésorière, Claude Sejean : 06.73.88.74.84
L'entraîneur, Chantal Rostagnat : 06.75.58.53.03
Nous écrire : c.sejean@wanadoo.fr

Règlement Intérieur



Affiliation et Règlement

Le CDGM est affilié à la Fédération française de Gymnastique. De par son affiliation et son agrément, elle s'engage à se conformer entièrement aux Statuts et aux Règlements de la FFG



Admission

L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur, ainsi qu'au versement de la cotisation



Condition d'adhésion

Toute personne ayant acquitté sa cotisation est considérée comme membre de l'association CDGM, chaque adhérent devra donner une copie de son certificat médical indiquant son aptitude à pratiquer le Gymnastique en loisir ou en compétition



Cotisation et Inscription

La cotisation est valable pour la saison sportive de 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Elle comprend : Le montant de la licence, l'assurance de la FFG, et la cotisation sportive annuelle. L'inscription devient effective à la remise du dossier d'inscription complet.



Matériels

Le matériel est mis à la disposition des gyms. Chaque gym participe à l'installation et au rangement du matériel. Les dégradations éventuelles seront portées à son débit.



Tenue

Chaque gym doit se présenter muni d'une tenue appropriée : short ou leggings ou justaucorps, cheveux attachés correctement interdiction de laisser les cheveux libres.



Etat d'esprit

L'Association se doit être respectueuse d'un esprit sportif. C'est pourquoi tout propos anti-sportif, injurieux, sexiste ou raciste se verra sanctionné par une exclusion immédiate et définitive, sans possibilité de remboursement de la cotisation.



responsabilité

Le CDGM se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident en dehors de l'enceinte de la salle d'entraînement. Le CDGM **n'ai plus responsable de l'adhérent après la fin des cours** merci de **venir les chercher devant le vestiaire**, Le CDGM décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol occasionnés dans la salle ou



La compétition

Les gyms doivent suivre régulièrement les entraînements sous peine d'être exclus ou remplacés lors des compétitions ou autres manifestations.



Remboursement de la cotisation

Aucune cotisation versée ne sera remboursée, sauf sur certificat médical de contre indication
Toutefois, le montant remboursé sera : le montant de la cotisation - le montant versé à la FFG /3 trimestres et multiplié par le nombre de trimestre présent.

Date/...../.....

Signature